

période; aussi faut-il une grande prudence et une grande habitude pour diriger les individus atteints de monomanie raisonnante.

La monomanie raisonnante doit être étudiée avec d'autant plus de soin, que les malades qu'elle affecte savent tromper même les médecins les plus habiles; parce qu'ils dissimulent leur état à ceux qui les observent et à l'autorité qui doit prononcer sur leur isolement; parce qu'ils en imposent aux magistrats juges de leur capacité légale pour administrer leur personne ou leur fortune, enfin parce qu'ils sont fréquemment le sujet de questions médico-légales très difficiles à résoudre. J'espère que par ces motifs on m'excusera de l'étendue que j'ai donnée à tout le chapitre de la monomanie. Voyez *Médecine légale*, dans la troisième partie de ce volume.

§ III. *Monomanie d'ivresse.*

De tous les temps et en tous lieux, les hommes ont fait usage des boissons fermentées et en ont plus ou moins abusé. Chaque peuple a sa liqueur qu'il préfère à toute autre, et qu'il prépare avec les productions du sol qu'il habite. En Europe, on boit du cidre, de la bière, du vin et de l'eau-de-vie; on abuse aussi de ces boissons. Leur usage modéré excite agréablement les facultés physiques et morales; l'abus provoque le délire, puis le coma, le sommeil et la stupeur. Ces effets varient suivant mille circonstances individuelles, et suivant la quantité et la qualité des boissons dont on abuse. L'abus des boissons fermentées est plus fréquent

dans le nord que dans le midi. En Russie, en Suède, en Danemark, dans les pays froids et humides, tels que la Hollande et l'Angleterre, on a besoin d'excitation pour résister aux influences du climat. Dans l'Amérique du nord il meurt, dit un magistrat de l'Union, 57,000 ivrognes par an. L'intempérance produit dans ce pays, les trois quarts des crimes et des aliénations mentales, on peut en dire autant du nord de l'Europe.

Les enfans, les femmes et les vieillards sont moins exposés que les adultes à l'abus des boissons fermentées, et par conséquent à ses déplorables effets. La funeste disposition à l'ivresse est quelquefois héréditaire. Gall rapporte que dans une famille russe, le père et le grand-père ont été de bonne heure les victimes de leur penchant pour les boissons fermentées, et que le petit-fils, dès l'âge de 5 ans, manifeste déjà un goût prononcé pour les liqueurs fortes.

L'ivrognerie, en altérant le cerveau, dégrade peu-à-peu l'intelligence, affaiblit les organes du mouvement, conduit à la folie, au *delirium tremens*^{*}, à la paralysie, qui tue un si grand nombre d'aliénés. Elle conduit aussi au suicide. Pendant que j'étais à la Salpêtrière, nous avions une employée qui avait été maniaque et qui était attachée depuis au service de la division des aliénées de cet hospice. A la plus légère contrariété, cette fille se mettait à boire, elle avait recours à mille ruses pour

* Voyez sur ce sujet important, P. Rayet, *Mémoire sur le Delirium tremens*, Paris, 1819, in-8. — Leveillé, *Mémoire sur la folie des ivrognes ou sur le Délire tremblant*. (Mémoires de l'Académie royale de médecine, t. 1^{er}, Paris, 1828, in-4, p. 181).

se procurer du vin, et l'on ne pouvait l'en empêcher que par la réclusion. Si l'on ne s'y prenait pas à temps, elle devenait furieuse où faisait des tentatives de suicide. Gall rencontra dans les prisons de Bamberg, une femme qui, dès qu'elle avait bu, éprouvait un vif désir de mettre le feu à quelque maison. A peine cette irritation était-elle passée, cette femme avait horreur d'elle-même; néanmoins, elle avait commis quatorze incendies avant d'être enfermée.

Mais je n'ai point à m'occuper ici de l'abus des boissons fermentées, ni des effets pathologiques de cet abus. J'ai à prouver que, si l'abus de liqueurs alcooliques est un effet de l'abrutissement de l'esprit, des vices de l'éducation, des mauvais exemples, il y a quelquefois un entraînement maladif qui porte certains individus à abuser des boissons fermentées.

Il est des cas dans lesquels l'ivresse est l'effet du trouble accidentel de la sensibilité physique et morale, qui ne laisse plus à l'homme sa liberté d'action. Les malades ainsi affectés avaient antérieurement des mœurs douces, des habitudes de sobriété, ils ont changé tout-à-coup; quelques causes physiques ou morales ont provoqué ce changement, quelques signes précurseurs l'ont annoncé. L'accès fini, les malades rentrent dans leurs habitudes de tempérance. Les récidives sont fréquentes, elles sont provoquées par les mêmes causes et annoncées par les mêmes phénomènes; quelquefois elles ont lieu à des temps fixes. Il n'est pas rare qu'à l'époque de la cessation de la menstruation, des femmes, se sentant débilitées, cherchent à se donner

du ton en buvant des liqueurs fortes, et finissent par l'ivresse et ses conséquences. Un négociant, pendant trois ans de suite, à l'entrée de l'automne, devient triste, inquiet et morose. Il néglige son commerce, est difficile et impatient dans son intérieur. Pour dissiper sa morosité, il boit de la bière d'abord et puis il s'enivre tous les jours. Alors il est dangereux pour sa famille, pour sa femme et pour sa fortune. Aux premières approches du printemps, M... perd tout-à-coup le désir de boire qui l'a tourmenté pendant tout l'hiver, reprend ses habitudes de sobriété, répare par son activité les pertes qu'il a faites dans son commerce, et cherche par ses soins pressés à dédommager sa femme des chagrins qu'il lui a causés. J'ai rapporté cette observation en détail, p. 466, t. 1.

Madame a toujours été sobre et d'une conduite régulière; à 42 ans, elle éprouve les premières anomalies de la menstruation, elle a des maux d'estomac et des lassitudes spontanées. Dans l'espoir de se fortifier, elle boit du vin, elle se sent soulagée d'abord, elle augmente peu-à-peu la quantité et finit par boire à l'insu de son mari et de sa famille. Plus tard, elle se procure de l'eau-de-vie, elle s'enivre et l'ivresse l'oblige à rester couchée une grande partie de la journée. Alors, elle abandonne ses occupations ordinaires, n'a plus d'affection pour sa famille, s'irrite et s'emporte si on la contredit. Cette dépravation a persisté pendant six ans. Les menstrues ont cessé de couler; peu après, madame s'est bien portée, a pris en aversion les liqueurs fortes, même le vin, est rentrée dans ses habitudes de sobriété

et jouit d'une excellente santé à l'âge de 72 ans. La fille de cette dame est devenue aliénée à l'âge de 32 ans; son délire est sombre, triste, elle ne veut manger que du pain et boire que de l'eau, afin de faire des économies pour secourir les indigens.

Madame P..., d'une taille élevée, d'un tempérament sanguin, d'un extérieur agréable, d'un caractère gai, mais vaniteux, a toujours joui d'une bonne santé. Mère de famille et peu riche; vers l'âge de 34 ans, elle entre avec son mari dans une maison pour en diriger l'économie. Arrivée au temps critique, madame se met à boire des liqueurs, pour combattre des maux d'estomac; plus tard, elle a recours à l'eau-de-vie; elle paraît plus active, plus spirituelle, plus irascible. Dans la suite, l'abus des liqueurs et de l'eau-de-vie étant habituel, madame est presque toujours dans un état d'ivresse, ses facultés s'affaiblissent. A 46 ans, elle se retire à la campagne. De nombreuses occupations la détournent de son déplorable penchant; mais un an après, elle reprend l'habitude de boire préférablement de l'eau-de-vie, elle n'aime pas le vin; elle tombe dans une sorte d'abrutissement. On la décide à aller chez des amis qui lui en imposent par leur position. Elle est sobre pendant six mois, reprend de l'embonpoint et de la fraîcheur; mais après six mois, revenant à ses habitudes, elle s'éteignit en deux ou trois jours dans un état d'adynamie, sans qu'elle accusât aucune douleur et sans que le médecin pût reconnaître le moindre dérangement dans ses organes.

La femme d'un négociant, âgée de 50 ans environ,

très sobre jusque-là, commença d'abord par boire du vin, puis des liqueurs, puis de l'eau-de-vie : elle était tous les soirs dans un état d'ivresse complète. Elle finit par ne trouver de goût qu'à l'eau de cologne, elle en buvait cinq à sept flacons par jour. Après un an, elle devint leucophlegmatique, s'effraya de cet état, cessa brusquement l'usage de toute boisson fermentée, et mourut huit jours après cette cessation.

Madame B..., âgée de 42 ans, mère de famille, d'un tempérament nerveux, jouissant d'une bonne santé, perdit, à l'âge de 28 ans, une fille : ses idées se dérangèrent, elle devint triste, inquiète, s'effrayant de tout; en quelques semaines, la santé se rétablit. A 36 ans, sans cause excitante déterminée, retour du délire qui présente des caractères particuliers : tristesse au début, tiraillement, langueur d'estomac, découragement moral, incapacité de se livrer au moindre exercice, à la moindre occupation. Après six semaines, tout-à-coup excitation générale, insomnie : agitation, mouvemens désordonnés, besoin de boire du vin porté à l'excès, trouble des idées, perversion des affections, etc. Après deux mois, les symptômes se dissipent, et la malade recouvre, avec la raison, le calme et la sobriété. Tous les ans depuis, accès semblable. L'année dernière, 1836, madame B... fut saignée trois fois au commencement de l'accès, qui persista néanmoins aussi long-temps que les précédens et se termina au mois de juin. Au mois d'octobre suivant, convulsions; au mois de décembre, suppression des règles, refus de manger, langueur d'estomac. Après quelques semaines, abus des boissons, insomnie, hallu-

cinations, conviction que des ennemies lui en veulent. Après un mois, rémission, mais bientôt après retour de tous les accidens. Envoyée à Charenton le 24 avril, vers la fin de mai, cessation de l'accès, précédée de l'apparition des règles. Cette malade conjure de lui indiquer les moyens de prévenir le retour des accès, dont elle a autant de honte que d'horreur.

Monsieur G..., avocat, actuellement âgé de 41 ans, est d'une taille moyenne, d'un tempérament sanguin, ses yeux et ses cheveux sont noirs; il a toujours joui d'une bonne santé. Depuis quelques années seulement, il est atteint d'une affection cutanée, qui a envahi toute la peau et qui donne à ses mains l'aspect de l'éléphantiasis. Monsieur G... est d'un caractère doux, facile et même faible. Dans sa jeunesse, il avait du goût pour les boissons alcooliques, mais ne s'exposait pas à tomber dans l'ivresse. Plus tard, M... abusa des liqueurs, s'enivra quelquefois; possesseur d'une charge d'huissier, il perdit la confiance du public et fut obligé de vendre son étude. N'ayant plus d'occupation, il dépensait son temps et son argent à boire avec un tel excès, que dans les renseignemens recueillis sur ce malade, il est dit que dans un jour, il avait bu 171 petits verres d'eau-de-vie. Depuis un an environ, M... allait tous les soirs dans les cabarets du plus bas étage, dans lesquels il passait la nuit avec des malheureux de la classe la plus abjecte. Il s'y fit arrêter et fut conduit au dépôt de la préfecture de police, d'où il ne sortit qu'au bout de trois mois sur les réclamations d'une de ses tantes, qui eut pitié de sa position, qui l'habilla, qui lui fit promettre de ne plus

se livrer à de pareils excès, qui l'envoya en province. M. G... ne tarda pas à reprendre ses funestes habitudes, vendit ses effets et disparut. Pendant quelques jours, sa famille fut dans la plus grande inquiétude, ignorant dans quel état et dans quel lieu il pouvait être. Enfin, M. G... retourna chez cette même tante, d'où après avoir essuyé bien des reproches et reçu de sages conseils, il prit la résolution de se retirer à Charenton, promettant de s'y conduire raisonnablement; il entra dans cette maison le 4 janvier 1836. M... est calme, poli; ses manières sont agréables, sa conversation est intéressante, il s'occupe de littérature. Lui fait-on des observations sur les suites de ses excès, il rougit, paraît honteux, s'excuse, se repent et promet de résister à son funeste penchant. Il déclare avec l'accent du désespoir, qu'il est entraîné malgré lui dès qu'il voit la possibilité de satisfaire son goût pour les liqueurs. Si je cause avec M. G..., après lui avoir représenté tout que sa conduite a d'humiliant et de hideux pour un homme qui a reçu une bonne éducation, qui a une femme et des enfans; après l'avoir fait convenir que sa santé s'altère, que son intelligence s'affaiblit, M. G... apprécie la justesse de mes observations, me remercie de mon bon vouloir pour lui; pleure de honte et de chagrin, forme les plus sévères résolutions et consent à ne plus sortir de la maison s'il retombe à l'avenir dans les mêmes excès.

Malgré ses beaux sentimens, malgré ses belles protestations, malgré ses promesses, chaque fois qu'on permet à M... de sortir de l'établissement, il se contient pendant trois à quatre jours, après lesquels il

boit et rentre dans un état d'ivresse complète. Si, après un de ces excès, on le retient pendant quelques semaines, sa conduite redevient régulière et sa raison parfaite; il ne demande point à sortir; mais après une longue privation, il se sent de nouveau fortement excité, et il n'est ni promesse, ni ruse que M. G... ne mette en usage pour obtenir sa liberté; il a même recours à la menace. Y a-t-il une puissance plus forte que la raison et la volonté de ce malheureux qui l'entraîne à des excès dont il sent toute la honte dont il déplore les honteux effets, dont il promet de se corriger? Tous nos efforts depuis 18 mois pour aider ce malade à triompher de son funeste penchant ont été inutiles jusqu'à présent.

Une dame, jeune encore, a été conduite plusieurs fois à Charenton, à la suite d'abus de vin et de liqueurs qui la jettent dans l'ivresse, dont les effets persistent pendant plusieurs jours. Lorsque l'accès a cessé, et que madame a recouvré la raison, elle est honteuse, se cache et réclame vivement sa rentrée dans sa famille. Espérant l'aider à vaincre le penchant qui la domine, nous lui avons donné des douches, nous lui avons refusé la sortie pendant plusieurs mois, nous l'avons menacée de la retenir toute sa vie, si elle s'expose à être reconduite dans la maison; elle fait les plus belles promesses, elle prend les plus fermes résolutions: dès quelle est libre, rien ne peut prévenir le retour des accès.

D'après les faits qui précèdent, qui pourrait nier qu'il existe une maladie mentale dont le caractère principal est un entraînement irrésistible pour les boissons fer-

mentées? Observée avec soin, on y retrouve tous les traits caractéristiques de la folie partielle, de la monomanie. Toutes les fois que le délire ou la folie sont précédés d'abus de boissons fermentées et surtout d'ivresse, on est disposé à accuser cet abus d'être la cause primitive des désordres cérébraux, et cependant dans quelques cas, cet abus n'est que le premier symptôme, et quelquefois le symptôme caractéristique d'une monomanie commençante. Tantôt, au début de l'aliénation mentale, l'estomac est dans un état particulier qui jette le malade dans un affaiblissement physique excessivement pénible; l'estomac alors appète les boissons fortes; c'est un appétit désordonné, c'est le *pica*. Tantôt, dès l'invasion de la folie, le moral est affaissé, le malade est sans énergie, incapable de penser et d'agir, il est accablé d'ennui et de morosité, il boit d'abord pour s'exciter, pour se distraire et bientôt il s'enivre. Dans les deux cas, le besoin de boire est instinctif, impérieux, irrésistible; le malade se précipite sur toute sorte de boissons fortes; il s'irrite et devient dangereux, s'il ne peut se contenter. Ce phénomène est aussi le prélude de la démence.

Ce besoin des boissons alcooliques persiste pendant toute la durée du paroxysme, après lequel le convalescent redevient sobre et reprend toutes les habitudes d'une vie tempérante. J'ai vu des personnes qui, dans l'intervalle d'un accès à l'autre, avaient une grande répugnance pour toute boisson fermentée, et ne buvaient que de l'eau. Un jeune négociant, natif de Hollande, que j'avais soigné d'un accès de manie, suite d'excès répétés de

boisson, me rapportait dix ans après, que depuis sa maladie, il n'avait jamais pu boire de vin ni de liqueurs. J'ai vu des personnes qui, désespérées de l'état de dégradation d'où elles sortaient et dans lequel elles craignaient de retomber, réclamaient des secours pour prévenir, disaient-elles, cette horrible maladie. J'ai cité ailleurs l'exemple d'un avocat qui, ne pouvant triompher de ce funeste penchant, termina sa vie par une mort violente.

Les malades atteints de cette monomanie cèdent à un entraînement auquel ils n'ont pas le pouvoir de résister; cet entraînement est d'autant plus impérieux qu'il a dégénéré en habitude. Les motifs les plus puissans, les résolutions les plus fortes, les promesses les plus solennelles, la honte et le danger auxquels ils s'exposent, les douleurs physiques qui les attendent, les châtimens dont ils sont menacés s'ils ne se corrigent point, les prières, les supplications de l'amitié, la tendresse des pères, des mères, des enfans, rien ne peut détourner ces malheureux de ce déplorable penchant.

Quel est le mode d'action des causes qui, modifiant la sensibilité de l'estomac, provoque l'appétit des boissons fermentées chez des personnes qui avaient été sobres et tempérantes? La modification de la sensibilité de l'estomac est évidente, puisque le besoin de prendre des boissons fortes cesse de se faire sentir, dès que ces causes n'agissent plus. Dans l'observation rapportée en détail page 466 du tome 1^{er}, le besoin des boissons fermentées se renouvelle pendant trois ans tous les automnes, et ne se reproduit plus dès que le malade

a été soustrait à l'influence froide et humide en gagnant l'Italie à la fin de l'été. Dans l'une des observations précédentes, l'appétit pour le vin se prononce lorsque les premières anomalies de la cessation menstruelle ont lieu, et ne se fait plus sentir lorsque la menstruation a cessé pour ne plus reparaître. Une sorte de réaction morale peut aussi triompher de cette funeste impulsion. Il est certain que, dans plusieurs cas, le goût dépravé des malades est déterminé par un sentiment général de débilité et par des tiraillemens d'estomac; ne pourrait-on pas substituer au vin un amer ou tout autre tonique qui en changeant l'action morbide de l'estomac, mettrait un terme à la maladie? On a conseillé de mêler au vin quelque substance nauséabonde, dont le mauvais goût pût inspirer de l'aversion pour le vin. Ainsi, on a proposé l'huile de térébenthine. Les Spartiates enivraient leurs esclaves afin que le spectacle de l'état de dégradation et d'abrutissement dans lequel plonge l'ivresse inspirât aux citoyens l'horreur de l'ivrognerie. Il y a long-temps que ce moyen a perdu son efficacité. L'isolement me paraît être la seule précaution véritablement utile. Il faut, par une longue habitude de sobriété, vaincre les habitudes d'intempérance, et l'on ne saurait triompher, si l'on ne fuit les occasions et si l'on ne se place dans l'impossibilité de se satisfaire; or l'isolement remplit seul ces conditions. Les enseignemens et les préceptes religieux, les conseils de la philosophie, la lecture des traités sur la tempérance, la crainte des infirmités physiques et intellectuelles, conséquence inévitable de l'ivrognerie, seront les auxiliaires de l'isolement.